

527

FONDS ARTHUR-T.-LEBLANC

Juge et politicien; Moncton (N.-B.)

Nature, dates extrêmes et métrage linéaire

Le fonds comprend un original, une copie. – 1937. – 2 pièces.

Manuscrits. – original, copie. – 1937. – 2 pièces.

Notes biographiques ou historiques

Né à Memramcook (N.-B.) le 3 octobre 1879, fils de Thomas A. LeBlanc et Marie LeBlanc, Arthur T. LeBlanc fréquente les écoles publiques et obtient son baccalauréat ès arts au Collège Saint-Joseph en juin 1900. Cette même année, il est rédacteur du journal *L'Évangéline* à Weymouth (N.-É.). Il termine son cours de droit au bureau de l'honorable H. R. Emmerson, ministre des Chemins de fer et de James Friel, C.R., à Dorchester (N.-B.). Il s'inscrit au barreau en 1905 et s'installe à Moncton (N.-B.). En 1917, il est élu à la Législature du Nouveau-Brunswick comme représentant du comté de Restigouche mais perd aux élections suivantes. En 1923, il est nommé conseiller du roi et en 1924, juge de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick. Pendant sa longue carrière, M. LeBlanc reçoit plusieurs honneurs dont celui d'être nommé Officier d'Instruction publique en 1930 par le gouvernement français. Époux de Annie MacInnes et père de neuf enfants, Arthur T. LeBlanc meurt le 10 janvier 1957.

Description du fonds

- Discours. – original et copie. – 1937. – 2 pièces.

Ce discours a été prononcé par le juge Arthur T. LeBlanc au Congrès de la Société nationale l'Assomption tenu à Memramcook en 1937.

Provenance et date d'acquisition

Aucun renseignement.

Accessibilité

Aucune restriction.

Instruments de recherche

Aucun.

Sources complémentaires

Voir le fonds suivant au CEA :

- Société nationale des Acadiens (n° 41)

Références bibliographiques

Prominent People of the Maritime Provinces, Saint John (N.-B.), I. & A. McMillan Printers, 1922.

Localisation

Magasin.

Observations ou remarques

L'état général des fonds du CEAAC est le seul niveau de description pour ce fonds.